



G. T. L.

Charles Michel
Premier Ministre
Rue de Loi 16
1000 Bruxelles

Monsieur le Premier Ministre,

Objet: Malgré le Tax shift, les charges sociales (Onss) ont fortement augmenté dans le dans le secteur des taxis et des services de locations de voitures avec chauffeur (LVC)

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les résultats particulièrement douteux du Tax shift dans notre secteur d'activité (les taxis et services de location de voitures avec chauffeur, qui occupent en Belgique plus de 10.000 chauffeurs, dont 6.800 sous le statut de salarié).

En effet, les charges sociales (Onss) payées ont sérieusement **augmenté** dans le secteur.

La baisse de charges suite au Tax shift, ne compense pas l'augmentation due à la diminution des réductions structurelles, notamment pour les bas salaires (au contraire).

C'est ce qui ressort de calculs effectués par les principales entreprises qui sont affiliées au GTL : les charges ONSS payées sur les salaires bruts (montant ONSS payé par rapport aux salaires bruts payés) ont **augmenté** au cours des premiers trimestres de 2018, par rapport aux mêmes trimestres de 2017. Dans plusieurs entreprises la hausse est de plus de 3% (voire 3,5%) de la masse salariale brute; d'autres constatent une augmentation de 0,8%.

L'évolution est défavorable dans chacune des entreprises qui a procédé à l'analyse.

La cause?

Si le % de cotisation patronale de base a bien diminué, on constate en revanche les effets négatifs de la réforme de la réduction structurelle et notamment la diminution de la "réduction structurelle pour les bas salaires" (suite à la disparition du montant fixe de base à partir de 2018).

D'après Unizo, il y aurait aussi les effets de la non indexation du salaire de référence pour les bas salaires.

CONCLUSION : malgré la diminution du % de cotisation patronale (tax shift), les entreprises sont confrontées à une hausse de charges sociales, suite à la diminution d'autres réductions.

Nous pensons que d'autres secteurs ont dû connaître une évolution similaire, mais que beaucoup d'entreprises externalisent le suivi de leur dossier à un secrétariat social, et n'ont pas encore constaté l'évolution défavorable.

Résultats des 3 plus grandes entreprises affiliées au GTL :

Il s'agit d'une grande société de location de voitures avec chauffeur (située principalement en Flandre mais aussi en Wallonie), d'une grande société de taxi située à Bruxelles (Autolux) et d'une autre société de taxi située en Flandre (Antwerp Tax) :

Groupe Hendriks (8 soc.) Flandre/Wall./Brux.	2017	2018
TOTAL SALAIRES BRUTS €	2 002 735	2 250 608
TOTAL COTISATIONS ONSS €	746 887	-751 304
TOTAL REDUCTIONS DE COTISATIONS ONSS -€	-258 596	-185 169
ONSS EFFECTIVEMENT PAYÉ €	488 291	566 135
% ONSS PAYÉ (= ONSS PAYE /TOTAL SALAIRES BRUTS)	24,38%	25,15%

Autolux - Bruxelles	2017	2018
TOTAL SALAIRES BRUTS €	3.714.295,01	3.857.029,71
COTISATION ONSS €	1.345.718,39	1.277.139,21
TOTAL REDUCTIONS DE COTISATIONS ONSS -€	- 530.015,08	-295.094,37
ONSS EFFECTIVEMENT PAYÉ €	815.703,31	982.044,84
% ONSS PAYÉ (= ONSS PAYE /TOTAL SALAIRES BRUTS)	21,96%	25,46%

Antwerp Tax - Flandre	2017	2018
TOTAL SALAIRES BRUTS €	1.500.760,93	1.514.467,50
COTISATION ONSS €	582.935,72	573.518,99
TOTAL REDUCTIONS DE COTISATIONS ONSS -€	-221.035,21	-159.670,08
ONSS EFFECTIVEMENT PAYÉ €	361.900,51	413.848,91
% ONSS PAYÉ (= ONSS PAYE /TOTAL SALAIRES BRUTS)	24.11 %	27,33%

Les résultats sont défavorables dans chacune de ces entreprises.

Nous avons soulevé le problème chez Unizo et l'UCM, les organisations intersectorielles chez qui nous sommes affiliés

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Pierre Steenberghen

Secrétaire général

Le présent courrier est également envoyé à :

- **Maggie De Block**, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique